

Des émissions dédiées au Numérique en prime-time sur France Télévisions *- une des 12 propositions de Renaissance Numérique remises à Eric Besson -*

Paris, 16 juillet 2008

Telle est l'une des douze propositions que le Think Tank Renaissance Numérique a remises aujourd'hui à Eric Besson. L'objectif de Renaissance Numérique est de voir ces 12 mesures reprises dans le rapport sur le développement de l'économie numérique qui doit être remis le 31 juillet au Premier Ministre et au Président de la République.

Renaissance Numérique, qui regroupe les principaux dirigeants du secteur de l'internet et de nombreux universitaires, spécialistes des nouvelles technologies, rappelle que ses membres s'étaient opposés à la proposition de la commission Copé qui visait à taxer les fournisseurs d'accès à l'Internet pour financer l'audiovisuel public.

Alors que le prélèvement de 0,9% du chiffre d'affaires des fournisseurs d'accès à Internet et des opérateurs télécom semble se confirmer, Renaissance Numérique demande, comme une des contreparties possibles à cette taxe, la création d'émissions télévisées hebdomadaires en prime time dédiées à l'Internet et aux Technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur les chaînes du Groupe France Télévisions (France2, France3, France5)

Renaissance Numérique précise que la France reste l'un des rares pays de l'Union Européenne à ne pas proposer d'émissions phare dédiées à ce thème en première partie de soirée sur une chaîne majeure.

Cette situation est incompatible avec l'engagement qu'a pris le Président de la République de faire de la France une grande nation du numérique. Si l'on veut que 80% des internautes français puissent accéder à l'internet en 2010, il est du devoir des chaînes de télévision du service public de participer à la diffusion des usages du numérique en France.

Renaissance Numérique propose que ces émissions soient dédiées à la démonstration simple et concrète de la multiplicité des usages possibles de l'Internet et des NTIC pour le grand public (l'envoi de photographie par email, l'entretien d'un PC, l'entretien d'un PC, l'utilisation des nouvelles fonctionnalités des téléphones portables, la protection de l'enfance...) comme pour les entreprises (TPE et PME). Elle doit également mettre en valeur les bénéfices liés à ces usages.

Elle contribuerait de fait à convaincre la moitié de la population française et le quart des petites entreprises encore non utilisatrices du web. Le think tank retravaillera d'ici fin septembre pour préciser sa proposition notamment à travers une discussion avec la commission Copé.

Il en sera ainsi des 11 autres mesures présentées par l'association comme l'équipement des foyers défavorisés, un très haut débit pour tous, l'équipement des TPE.... Elles seront accessibles sur le site de l'association (www.renaissancenumerique.org). Tous les internautes qui le souhaitent pourront réagir à ces mesures. Parallèlement, ces propositions seront soumises pour avis à des experts de chacun des domaines concernés.

A l'issue de ce processus de concertation, l'association remettra son rapport définitif qui définira ses axes d'action pour 2008/2009.

Qui est Renaissance Numérique ?

Le Think Tank regroupe les principaux dirigeants des entreprises du secteur de l'Internet et de nombreux universitaires, spécialistes des nouvelles technologies. Sa mission est de REFLECHIR et d'AGIR sur les grandes évolutions de la société liés au développement d'Internet.

Site Internet : <http://www.renaissancenumerique.org>

Contact presse: Loïc Bodin / Tél. 06.13.77.16.43 / contact@renaisancenumerique.org